

Episode de pollution de l'air dans le Grand Est

Sans procédure préfectorale

Polluant: Particules, diamètre < 10 µm - Type: Mixte

Communiqué du: 11/02/2025 à 11:58

Surveillance et prévision
de la qualité de l'air

www.atmo-grandest.eu

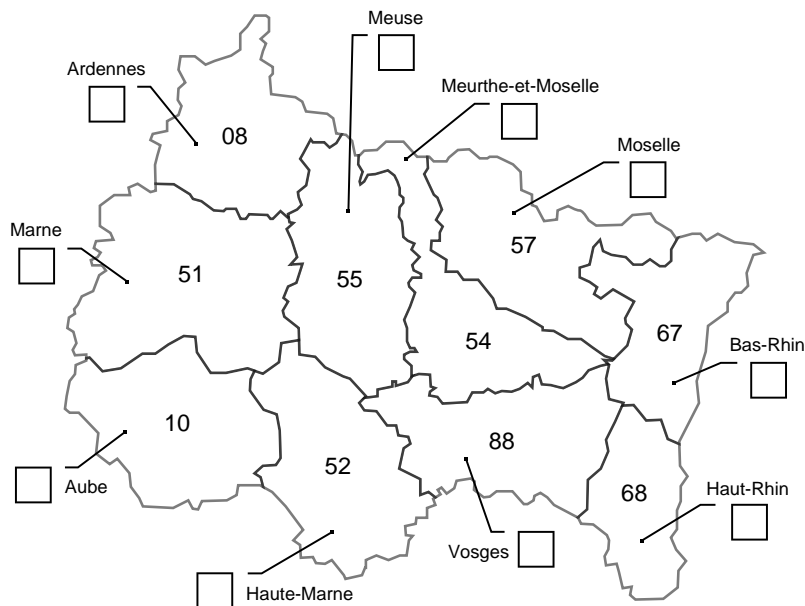


Procédures
et
mesures d'urgence

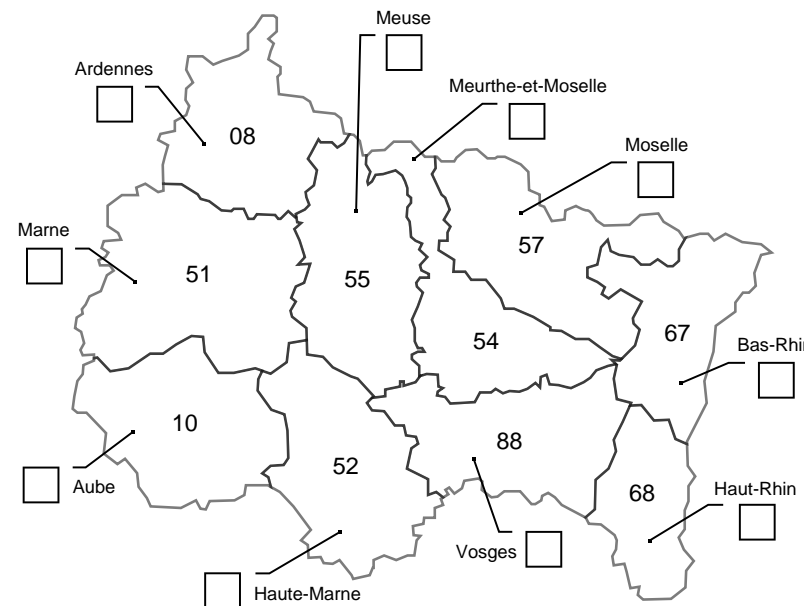
Selon arrêté
inter préfectoral
du 24 mai 2017

www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est

Pour le lundi 10 février 2025



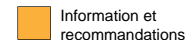
Pour le mardi 11 février 2025



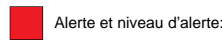
Procédures préfectorales



Aucune



Information et recommandations



Alerte et niveau d'alerte:

1

1er jour de procédure d'alerte

2

2ème et 3ème jour de procédure d'alerte

3

à partir du 4ème jour de procédure d'alerte

Levée de procédure

Procédure passée

Description épisode

Des dépassements du seuil d'information-recommandations en particules PM10 ont été enregistrés hier le 10 février au niveau des stations de fond du réseau de mesure Strasbourgeois d'ATMO Grand Est sans déclenchement de procédure préfectorale. Les critères de population et de superficie exposées ont été atteints sur le Bas-Rhin pour la journée d'hier. Les conditions stables ont favorisé l'accumulation des polluants émis localement dans l'air. Cet épisode de pollution de type « Mixte » en plus d'être lié aux particules d'origine carbonée, se caractérise également par une part importante de particules secondaires formées à partir d'ammoniac et d'oxydes d'azote. L'import de particules par une masse d'air d'origine du nord du Rhin Supérieur a également pu contribuer aux niveaux enregistrés.

Evolution et tendance

Le changement de temps amorcé ce mardi permet une diminution des niveaux de concentration ce jour, et plus franche tout au long de la semaine grâce aux vents et précipitations attendus.